

y est à un prix excessif ; cependant cette cherté tient à d'autres causes qui se développeront par la suite.

---

### LETTRE XXXIX.

*Sur le Tabac de Virginie, sur les notes ou la monnoie de Tabac.*

J'AI vu avec plaisir, mon ami, qu'à quelques petites erreurs près, l'excellent article *sur le tabac*, que vous avez inséré dans notre ouvrage *de la France et des Etats-Unis*, est exact dans tous ses détails.

Il est très-vrai que le tabac exige un terrain fort et fertile, qu'il demande des soins continuels pour le transplanter, pour le sarcler, pour le défendre des insectes qui l'attaquent, pour le recueillir dans le temps convenable, pour le sécher, le rouler, l'empaqueter, etc.

Il n'y a qu'un produit considérable, et l'inanition et le dénuement de tout, auxquels on condamne les pauvres nègres, qui puissent compenser les frais que demande le tabac, avant qu'il soit rendu au dépôt. Aussi, à mesure que les bons terrains s'épuisent, et

que, par l'effet de la propagation des principes et de l'humanité, on exige moins des esclaves, cette culture décline-t-elle? et déjà vous voyez dans la Virginie, les terrains s'enclore de barrières, et les bleds et les prairies succéder au tabac. On est d'autant plus encouragé ici à préférer cette première culture, qu'elle rend beaucoup : un boisseau de semences en produit de vingt à trente. Tel est le système que suivent les propriétaires qui entendent leurs intérêts, et de ce nombre je mets le général Washington, qui a entièrement renoncé à la culture du tabac.

Ah ! si les Virginiens connoissoient bien nos besoins, et les denrées que nous recherchons et payons davantage, ne se livreroient-ils pas, par exemple, à perfectionner ce coton (1) qu'ils recueillent, et dont la con-

---

(1) On préfère cependant, à ce coton, celui de la Géorgie ; et, en général, on ne doit pas être étonné, s'il se fait tant d'émigrations dans ce dernier état. La nature l'a singulièrement favorisé. Indigo, riz, chanvre, lin, goudron, superbes arbres, propres pour la construction, bois de teinture, de marquetterie, orangers, oliviers, mûriers, etc. il offre tout ; aussi les terres y sont-elles très-recherchées.

sommatation s'augmente si prodigieusement en Europe? — Je ne m'étendrai point ici, mon ami, sur la culture du tabac, sur la manière de le cueillir, de le préparer, sur ses diverses espèces. Plusieurs auteurs ont déjà donné des détails, qu'il seroit inutile de répéter: mais je veux m'étendre sur un point qu'aucun n'a développé, c'est sur la *monnoie du tabac*, espèce de numéraire factice, dont l'usage prouve qu'on ne doit pas tant s'inquiéter, comme on le fait, de l'absence des métaux. Dans un régime libre, et dans un état fertile, les produits constans de la terre peuvent donner la valeur de la monnoie à toute espèce de signe.

L'état a des magasins publics où l'on fait le dépôt des tabacs. Ils sont soumis à des inspecteurs, chargés d'en examiner la qualité: quand ils sont jugés *merchantables*, ou marchands, le tabac est reçu en dépôt, et l'on délivre au propriétaire une *note* de la quantité de boucauts qu'il a déposés. — Ces notes circulent comme de vraies valeurs dans le public. On les prend au prix connu des tabacs. — Si l'on donne des marchandises en échange, ces notes bénéficient.

Le prix des tabacs varie en raison, non dit

crû (1), mais des places où ils sont déposés. Le plus ou moins de rigidité des inspecteurs est la seule source de ces différences de prix. — Voici les noms des places, en raison de leur rang. — Premier, *Hanover court*. — Second, *Pittsburg*. — Troisième, *Richmond*. — Quatrième, *Cabbin point*, etc. Si le tabac vaut seize à dix-sept schellings à Richmond, celui de Hanover vaut vingt-un à vingt-deux schellings.

Les tabacs voyagent de place en place pour être reçus, quand ils ne sont pas de la première qualité, et quand ils sont refusés partout; alors ils s'exportent en contrebande pour les îles, ou se consomment dans le pays.

Il y a deux récoltes de tabac. La première est la seule qui soit présentée à l'inspection. C'est le produit de la seconde qui se consomme dans le pays, ou passe en contrebande aux îles.

---

(1) On distingue diverses espèces de tabac par leurs qualités. Voici les noms de quelques-unes: *Thick joint*, — *Shoestring*, — *Thickset*, — *Sweet scented*, — *Ooronoke*.

Le tabac de Virginie est noir, non huileux; feuille épaisse; bon pour être réduit en poudre.

Le tabac de Maryland est jaune, sec, préféré par les Hollandois, qui le mâchent.

Comme la Virginie recueille environ quatre-vingt mille boucauts de tabac, il circule en notes, dans l'état, la valeur de cette somme. A dix livres de Virginie le boucaut, c'est huit cents mille pounds, ou environ treize à quatorze millions; le pound vaut environ dix-sept livres dix sous. Voilà pourquoi les Virginiens n'ont pas besoin de tant d'argent, ni de monnaie de cuivre; la circulation rapide de ces notes en remplit l'office. Avant que le tabac soit délivré, la note a passé souvent dans trente mains. Il est encore une autre raison qui rend la petite monnaie rare ou peu nécessaire. Les grandes propriétés sont communes en Virginie, et les propriétaires recueillent presque toutes les denrées sur leurs terres, ou bien ouvrent des comptes avec ceux qui les leur fournissent.

En second lieu, la petite monnaie est nécessaire là où il y a beaucoup de petits ménages, des artisans, ou des journaliers indépendans. Or, ces classes n'existent point en Virginie; presque toute la besogne s'y fait par les esclaves, qui sont nourris ou se nourrissent par leurs travaux, et ne vont jamais au marché.

Dans les villes, les marchands achètent

en gros ce dont ils ont besoin, ou bien ont recours à de petits moyens, pour suppléer la monnaie de cuivre.

A Alexandrie, par exemple, quand on tue un bœuf, chaque citoyen en prend une partie considérable qu'il sale. Pour les petits objets, on coupe en deux ou trois les *pisterines* et des pièces de six sous, dont la valeur circule proportionnellement. Cet usage donne lieu à de grandes friponneries. Souvent on coupe un dollar en trois; le coupeur garde le fragment du milieu pour lui, et donne les deux autres, comme des demi piastres. — Les personnes qui n'ont pas de balances pour peser, ou qui n'ont ni le temps ni la volonté, sont obligées de les recevoir. Quand elles paient ensuite, on pèse, et elles perdent la différence.

L'Angleterre envoya, avant la guerre, une cargaison de pences, sous, bien frappés; l'assemblée législative les refusa.

Malgré la petite ressource de couper les pièces d'argent, les Virginiens éprouvent des pertes; on calcule que, par-là, un ménage en ville coûte le double. Le défaut de monnaie de cuivre prouve donc tout à la fois mauvais ordre et misère.

Je reviens au tabac et aux notes de tabac. On distingue le tabac *roulé* du *waggoné*. Le tabac roulé est celui qui est contenu dans un boucaut, qu'on roule de la place où il est recueilli, à la place où il doit être déposé ou vendu (1). Afin de garantir ce boucaut, on l'entoure d'une couple de forts cerceaux, sur lesquels se fait le roulement. Cette manière est employée par les propriétaires peu fortunés. — Le prix qu'on donne de ce tabac est inférieur à celui du tabac renfermé dans des boucauts qui se transportent sur des chariots, appelés *waggon*s.

Quoique le tabac use prodigieusement la terre, les Américains ne prennent aucun moyen pour revivifier ses forces. Ils l'épuisent sans lui rendre, et l'abandonnent quand elle rend peu.

Dans les terres riches, quatre ou cinq plans

(1) On fait encore quelquefois traîner les boucauts sur deux morceaux de bois. Ces deux méthodes prouvent une grande misère. Un paysan fut rencontré, roulant ainsi son tabac devant lui, par un voyageur, qui lui demandoit s'il étoit content du prix du tabac. . . . « Plût à Dieu, répondit-il, que je pusse rassembler toutes les feuilles, les brûler, et qu'il n'en existât plus, je n'en serois que plus heureux » !

donnent une livre de tabac; dans les pauvres, il en faut dix. Au Mississipi, deux ou trois plans donnent une livre.

On voit en Virginie, et dans le Maryland, beaucoup de terres abandonnées. Les propriétaires aiment mieux défricher un nouveau terrain que de régénérer l'ancien. Cependant, le terrain abandonné est encore propre à produire, si sur-tout on l'améliore par quelques engrais.

Les notes de tabac étant une vraie monnoie en circulation, lors de la guerre dernière, le gouvernement de Virginie se servit de la confiance que le peuple avoit en elles, pour en mettre beaucoup en circulation, quoiqu'elles ne représentassent aucun tabac. A la fin de la guerre, on commença à assiéger des fonds, pour payer ces notes, et partie en est déjà payée.

L'état de Virginie reçoit les tabacs en paiement des impôts, et les achète au prix de vingt-huit schellings, ce qui est un grand avantage pour le propriétaire. On ne voit pas, cependant, pourquoi il force ainsi le prix.

L'état les vend ensuite. Il reçoit en paiement deux tiers en *warrants militaires*, espèce d'obligations, et l'autre tiers en argent.

Ce dernier tiers est employé à payer les intérêts des autres warrants et les frais du gouvernement.

Chaque boucaut (le boucaut légal est de mille livres) paie treize schellings pour droit de magasinage ; mais ces treize schellings ne se paient que par l'acheteur , et lorsqu'il retire les tabacs.

Ce droit sert à payer les salaires des inspecteurs , et à faire un fonds pour servir de sureté aux incendies. Un magasin considérable brûla il y a quelque temps à Richmond ; on en rebâtit un autre en brique , et l'état paya ce qui a été consumé.

L'état s'est chargé aussi de payer de fausses notes qui ont autrefois circulé.

Ces faits doivent prouver combien un pareil établissement est précieux pour la circulation , et pour multiplier les affaires.

Quand les étrangers achètent des tabacs , et qu'ils sont destinés pour la France , ils doivent prendre garde à deux déductions qu'on leur fait , 1°. d'environ douze livres par quintal , et 2°. d'une somme assez considérable et très-arbitraire pour la *tare*.

Les Virginiens ne prennent point de tabac par le nez ; ils ne le mâchent point ; quelques-

uns

uns d'entr'eux fument. — Mais cet usage n'est pas si général que dans les Carolines où l'on fume à l'excès.

Je ne vous parlerai point ici du commerce du tabac dans son rapport avec l'Europe ; mais je dois vous dire que les Virginiens désirent bien que ce commerce soit enfin libre en France. Ils se plaignent d'être assujettis au monopole de la ferme. S'il devenoit marchand dans notre patrie , si d'ailleurs on ne le chargeoit à l'entrée que de droits légers , il n'y a pas de doute qu'ils ne fissent de la France l'entrepôt de ces tabacs dont ils inondent l'Europe. Vous savez que cette exportation monte à plus de cent mille quintaux. Ils s'emmagasinent dans l'Angleterre , qui n'en consomme pas plus de dix ou douze mille , et qui réexporte le reste. Elle paie ces tabacs en marchandises de son cru , et jugez quels profits elle fait sur les échanges ! Joignez-y ceux de commission , ceux sur la consommation d'une foule d'Américains que ce commerce amène à Londres , et d'une foule d'affaires qu'il entraîne à sa suite.

Tels sont les avantages qu'il est au pouvoir de la France de conquérir sur l'Angleterre ; mais il faut qu'elle détruise la ferme,

et qu'elle réduise l'entrée à un droit léger. Le droit que paie le tabac en Angleterre est trop considérable, pour que les Américains lui conservent la préférence. Il monte à un schelling quatre sous, ou environ trente-trois sous de France par livre. L'exemple de l'Angleterre, à cet égard, prouve qu'on a tort de craindre, si on rend ce commerce libre, de ne plus toucher de revenus sur cet objet. Quoique l'Angleterre consomme peu de tabac, l'impôt produit de douze à quinze millions.

Les besoins immenses de cette île ne lui permettent pas, de long-temps, de diminuer ce droit, pour rivaliser la France. Continuez donc à prêcher votre théorie (1).

---

(1) Elle a été adoptée, en partie, par l'assemblée nationale. Le monopole a été supprimé, le commerce et la fabrication du tabac sont libres. Le tabac américain n'est soumis qu'à un droit de 25 livres par quintal. On a créé les patentes ou licences pour la fabrique et le débit. Mais malheureusement on a contrarié ces excellentes institutions, en créant à côté une régie nationale qui fabriquera pour le compte de la nation. C'est une de ces rêveries funestes que le ministère passé pouvoit réaliser, pour couvrir son gaspillage et se faire des créatures, mais qui étoit indigne de l'assemblée nationale. Une nation ne doit être ni fabricante, ni

La consommation immense de tabac qui se fait par toute la terre, et le régime prohibitif que presque tous les gouvernemens emploient, doivent encourager les Américains à continuer cette culture; car, comme leur tabac est au plus bas prix possible, comme ils naviguent à peu de frais, comme nul peuple ne les égale en hardiesse, en activité, en industrie, ils peuvent se charger de fournir toute la terre de cette denrée.

Par exemple, l'Espagne deviendra sans doute un marché pour les Américains. — On y consomme beaucoup de tabac à fumer et en poudre, qui s'y vend pour le compte du roi. L'auteur du *Nouveau Voyage en Espagne* (1) en porte le profit à vingt millions de livres tournois (2); tout ce tabac est fourni par les

---

commerçante : toute compagnie nationale est destructive de l'industrie et de la prospérité individuelle.

(1) Se vend chez Regnaut, libraire. — 3 vol. in-8°.

(2) Cet auteur, qui a été long-temps employé dans l'ambassade de France en Espagne, et qui est aujourd'hui chargé d'une mission importante dans le Nord, qui, par conséquent, devoit être bien au fait du gouvernement de France, se trompe quand, dans le même article, il évalue à 120,000,000 les profits du fisc de France sur la ferme du tabac : on sait qu'ils ne sont que de 28 à 30,000,000.

Portugais, qui le tirent du Brésil; les Espagnols le préfèrent à tout autre. Suivant leur dernier bail, les Portugais le donnent à moins de dix sous la livre, et le roi le vend dix livres. A l'expiration de ce bail, dit cet auteur, si les Américains offroient un meilleur marché, ils pourroient bien, dit-on, avoir la préférence.

Tout le tabac en poudre qui se consomme légalement en Espagne vient de l'île de Cuba. Le roi le paie un peu plus cher que celui de Brésil, et en vend aussi la livre dix francs. — Il faut déduire environ quarante sous sur chaque livre, pour les frais de fabrique et le salaire des employés.

Le haut prix du tabac nécessite la contrebande. Aussi est-elle considérable, quoiqu'il y ait peine de mort pour celui qui l'introduit; mais elle n'est pas exécutée.

Le tabac rapé y est sévèrement proscrit; cependant l'auteur que je cite, dit qu'en 1785, il étoit question de le permettre, parce qu'on supposoit que le fisc y gagneroit.

Le tabac réussit bien dans les colonies espagnoles où sa culture a été tentée, comme au Mexique, sur la côte des Caracas, et sur-tout à la Louisiane et à la Trinité, deux

colonies dont le tabac sera peut-être un jour préféré à tout autre. Sa culture au Mexique ne remonte pas au-delà de 1765. Son débit, pour le compte du roi dans cette seule colonie, rapporta, en 1778, quatre millions de piastres fortes, et en 1784, six millions, sur quoi il faut déduire les frais de culture et d'impôt. Le ministre d'Espagne se propose de consacrer à la consommation du Mexique, le tabac de la Louisiane, qui est moins cher et meilleur.

Les tabacs que les bords du Mississipi oriental et de l'Ohio commencent à produire, fourniront sans doute un jour la majeure partie de la consommation de l'Espagne et de ses possessions. Ils fourniront sans doute aussi la nôtre. Elle doit devenir immense, si l'on adopte le régime de la liberté; car il est prouvé par ceux qui connoissent les secrets de la ferme, que la consommation du royaume monte à plus de 30,000,000 de livres, au lieu de 15,000,000, comme elle voudroit nous le persuader.